



FREDON
GRAND EST



***Bilan du plan d'actions régional
sur les espèces à enjeux pour la
santé humaine
2024***

Avec le soutien financier de l'ARS Grand Est



TABLE DES MATIERES

Liste des abréviations	4
Table des figures	5
Table des tableaux	5
Introduction	6
Plan d’actions 2024	7
Axe 1 : Prévention et sensibilisation	7
a. Formations	7
b. Sensibilisations	11
c. Communications.....	13
Axe 2 : Surveillance.....	16
a. Création d’un réseau de référents	16
b. Bilan des signalements	16
Axe 3 : Mise en place et suivi d’une lutte préventive et curative.....	25
Axe 4 : Animation du réseau d’acteurs.....	27
Bilan des indicateurs de la convention.....	28
a. Mesures d’évaluation des moyens mis en œuvre pour la réalisation des actions	28
b. Mesures d’évaluation de l’atteinte de l’objectif général de l’action	29
Conclusion	31
Annexes	32

LISTE DES ABREVIATIONS

ARS : Agence Régionale de Santé

APRR : Autoroutes Paris Rhin Rhône

BSV JEVI : Bulletin de Santé du Végétal – Jardins Espaces Verts Infrastructures

BSV GC : Bulletin de Santé du Végétal – Grandes Cultures

CEA : Collectivité Européenne d'Alsace

CI : Certificat Individuel

CLS : Contrat Local de Santé

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

DDT : Direction Départementale des Territoires

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EEE : Espèce Exotique Envahissante

EESH : Espèce à Enjeux de Santé Humaine

PDC : ProceSSIONNAIRES Du Chêne

PDP : ProceSSIONNAIRES Du Pin

PRSE : Plan Régional Santé Environnement

SDDEA : Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Pourcentage de stagiaires par cortège	7
Figure 2 : Nombre de stagiaires par département	10
Figure 3 : Exemple de stand proposé au marché d'automne de Hannonville-sous-les-Côtes (55) le 05 octobre 2024.....	12
Figure 4 : Nombre de signalements d'ambrosies par année en région Grand Est.	17
Figure 5 : Etat des connaissances sur la répartition de l'ambrosie à feuilles d'armoise (<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.) en Grand Est de 2004 à 2024	18
Figure 6 : Présence d'ambrosie signalée sur les tronçons APRR en 2024	19
Figure 7 : Exemple de cartographie réalisée grâce à la prospection	21
Figure 8 : Présence de berce du Caucase en Grand Est.....	23
Figure 9 : Présence de datura stramoine en Grand Est	24
Figure 10 : Exemples de méthodes de lutte.....	25

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de modules réalisés par espèce.....	8
Tableau 2 : Récapitulatif des sessions de formations	8
Tableau 3 : Nombre de sessions de formations réalisées	8
Tableau 4 : Détail des sessions de formation 2024	9
Tableau 5 : liste des structures mobilisées.....	10
Tableau 6 : Sessions Kahoot réalisées	11
Tableau 7 : Récapitulatif des articles du site web de FREDON Grand Est.....	14
Tableau 8 : Récapitulatif de nos campagnes de mailing.....	15
Tableau 9 : Récapitulatif de nos articles de presse	15
Tableau 10 : Communes ayant fait l'objet de plusieurs signalements d'ambrosies.....	16
Tableau 11 : Nombre de plants par signalement	17
Tableau 12 : Nombre de tronçons avec présence d'ambrosie par commune et par an	20
Tableau 13 : Liste des communes prospectées.....	20
Tableau 14 : Nombre de signalements par département	21
Tableau 15 : Récapitulatif des signalements de berce du Caucase	22
Tableau 16 : Informations sur la gestion des signalements.....	26

Introduction

Certaines espèces, animales ou végétales, exotiques envahissantes (EEE) ou proliférantes localement, agissent directement sur la santé humaine (allergie respiratoire, risque en cas d'ingestion ou de contact cutané). La rupture des équilibres biologiques conduisant à la prolifération de ces espèces représente une illustration forte du principe « Une seule santé ».

À ce titre, l'information et la formation des professionnels et du grand public sont nécessaires afin d'organiser et de coordonner les mesures de lutte contre ces espèces impactant la santé humaine, dans une approche « Une seule santé », intégrant également la santé des écosystèmes et en promouvant des solutions fondées sur la nature.

Ces espèces présentant un enjeu pour la santé humaine peuvent être réglementées ou classées au travers de différents textes. Les espèces principales sur lesquelles des actions sont portées dans cette convention sont inscrites dans le Code de la Santé publique et sont les suivantes :

- Les **ambrosies** ;
- Les **chenilles processionnaires du pin et du chêne** ;

D'autres espèces exotiques (**la berce du Caucase, le datura stramoine, le moustique tigre**) ou locales (les **bactéries du genre *Leptospira*, les chenilles urticantes, les punaises de lit et les tiques**) appellent l'attention des pouvoirs publics et de la population compte tenu des atteintes à la santé qu'elles provoquent. Elles sont donc prises en compte dans ce plan avec des niveaux d'actions dépendant des espèces et des actions publiques déjà mises en place dans d'autres conventions ou marchés.

Au-delà des risques de dégradation de notre santé, le développement de ces espèces a aussi des conséquences sur nos activités économiques comme l'agriculture, la gestion des forêts, le tourisme, ...

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement IV, financé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, **l'animation d'un plan d'actions est confiée à FREDON Grand Est depuis 2017 ; un nouveau plan d'actions est en vigueur de 2024 à 2026.**

Ce document présente le bilan de la première année d'actions du troisième plan triennal sur les espèces à enjeux de santé humaine.

Plan d'actions 2024

Dans la poursuite des actions initiées en 2017, ce plan d'actions 2024-2026 s'inscrit dans le cadre du quatrième PRSE. Ce plan se décline en quatre axes dont les objectifs sont de prévenir l'implantation et le développement des espèces à enjeux pour la santé humaine afin d'en réduire les impacts :

- Axe 1 - prévention et sensibilisation ;
- Axe 2 - surveillance ;
- Axe 3 - mise en place et suivi d'une lutte préventive et curative ;
- Axe 4 - animation du réseau d'acteurs.

Ces quatre axes dessinent la ligne directrice suivie dans la rédaction de ce bilan annuel.

L'année 2024 correspond à la première année de mise en place de la nouvelle convention triennale établie avec l'ARS Grand Est.

AXE 1 : PREVENTION ET SENSIBILISATION

A. FORMATIONS

Les formations sont un point essentiel du plan d'actions, car elles permettent de former les collectivités (élus et agents), afin de construire le réseau de référents territoriaux.

Elles étaient cependant ouvertes à un plus large public, autre que les collectivités (agriculteurs, associations, entreprises, ...) afin d'avoir un maximum de participants. Même si ces publics ne sont pas destinés à devenir des référents territoriaux, ces formations leur permettent de se former sur ces sujets et d'être des relais de l'information. Ce sont aussi parfois des gestionnaires ou des acteurs dont l'activité entraîne un risque de propagation, qui peuvent avoir un rôle à jouer. **L'intérêt est de pouvoir renforcer le maillage de surveillance du territoire.** En 2024, les collectivités représentent plus de la moitié des stagiaires (62,4%), ce qui est similaire à 2023.

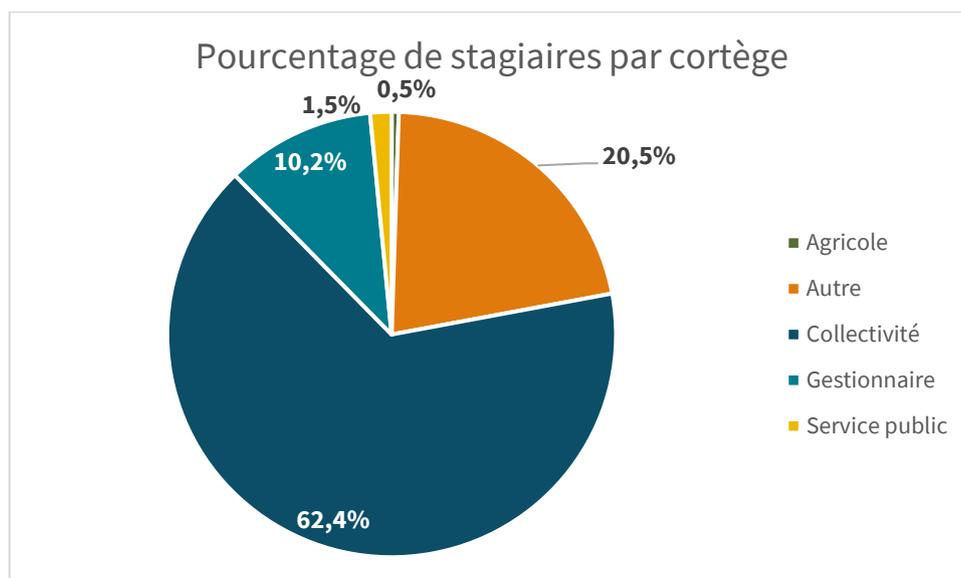


Figure 1 : Pourcentage de stagiaires par cortège

Parmi les collectivités, on note une proportion minoritaire d'élus, qui représentent seulement 11.2% des participants, vraisemblablement lié au fait que des formations ont été réalisées avec le CNFPT

ou directement avec des communautés de communes, favorisant la présence d'agents de terrains. Les participants « autre » sont issues de milieux associatifs, des entrepreneurs ou des retraités.

Les formations se sont déroulées sur un format demi-journée en présentant les ambrosies et les processionnaires. Les formations ont pu se dérouler sur une journée lorsqu'elles étaient réalisées avec le CNFPT.

A l'issue de celles-ci, les participants possèdent les connaissances des éléments nécessaires pour bâtir un argumentaire, motiver et accompagner les acteurs concernés pour qu'ils participent à la gestion des ambrosies et des processionnaires au niveau local. Ils sont en mesure :

- De reconnaître ces espèces ;
- D'informer sur leur présence et leurs conséquences (santé) ;
- D'être à jour vis-à-vis de la réglementation ;
- De proposer une stratégie de gestion adaptée ;
- De mettre en œuvre des actions de lutte ;
- De contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte ;
- D'informer la population et de répondre aux questions qui pourraient leur être posées.

En 2024, **15 formations** ont été réalisées et ont réuni **205 stagiaires**.

Tableau 1 : Récapitulatif des sessions de formations

Organisme organisateur	Nombre de présents	Nombre d'inscrits
CNFPT	25	25
FREDON	183	222
Total	208	247

En fin de session, les formations ont permis de sensibiliser à d'autres espèces présentant des enjeux pour la santé humaine à travers des modules d'une quinzaine de minutes. Les stagiaires pouvaient choisir parmi plusieurs modules proposés, selon leurs centres d'intérêt.

Tableau 2 : Nombre de modules réalisés par espèce

Espèces	Nombre de modules réalisés
Datura Stramoine	8
Berce du Caucase	8
Tiques	2
Moustiques tigres	2

Tableau 3 : Nombre de sessions de formations réalisées

Nombre de sessions	Nombre de présents	Nombre d'inscrits	Nombre moyen de participants
15	208	247	13,9

Un total de 18 formations étaient prévues au calendrier, 3 ont donc été annulées (intervenant malade, insuffisance d'inscrits, etc.).

Le nombre de sessions réalisées a diminué par rapport à l'année dernière (25 réalisées en 2023) mais avec une augmentation du nombre moyen de participants par session. Les opportunités

d'organisation ont vraisemblablement été moindre, mais cela reste toutefois supérieur aux résultats attendus de la convention (10).

Tableau 4 : Détail des sessions de formation 2024

Date et lieux	Nombre de Présents	Nombre de Inscrits
Troyes 25/03/2024	17	13
Langres 22/04/2024	10	15
Chaumont 26/04/2024	19	23
Vouziers 28/05/2024	8	11
Malzéville 05/06/2024	9	9
Visioconférence 13/06/2024	8	9
Remiremont 18/06/2024	13	15
Vieux-Thann 19/06/2024	12	12
Charmont-sous-Barbuise 21/09/2024	14	15
Reims 03/10/2024	9	9
Mesnil Sellières 29/10/2024	27	30
Sélestat 07/11/2024	9	10
Epernay 20/11/2024	13	19
Sélestat 28/11/2024	9	12
Visioconférence 12/12/2024	31	46
Total général	208	2474

En 2025, poursuivre le mode de fonctionnement actuel, **en proposant différents formats, en présentiel ou en visioconférence, avec ou sans le CNFPT, en inter ou en intra-entreprise**, devrait permettre de toucher une pluralité d'acteurs et de répondre à tous les besoins. Une formation intra-entreprise est une formation dispensée aux **salariés d'une même entreprise par un organisme de formation externe**. La formation inter-entreprise rassemble, quant à elle, des **collaborateurs de différentes structures**.

Le format de visioconférence reste intéressant, car il facilite les reports d'inscriptions entre les sessions et permet d'accueillir un nombre élevé de stagiaires. Une ou deux formations à l'année semblent suffisantes.

En 2024, nous avons pu faire plusieurs sessions organisées directement avec certaines structures, comme des communautés de communes, des CLS ou des gestionnaires.

Tableau 5 : liste des structures mobilisées

Epernay agglomération (51)
CLS du Pays de Langres (52)
CLS du Pays de Chaumont (52)
CLS de la Communauté de communes Forêts, Lacs et Terres en Champagne (10)
CLS de la Communauté de communes d’Arcis, Mailly, Ramerupt (10)
Communauté de Communes de l’Argonne Ardennaise (08)
Conseil départemental des Vosges (88)
CLS du PETR Pays Thur Doller (68)

Ces sessions accueillent souvent un nombre de participants plus important. Il faudra continuer sur cette voie en 2025 et **essayer d’organiser des sessions directement avec des acteurs cibles**.

On note des implications territoriales différentes selon l’importance de la problématique. Le fait que la Haute-Marne soit un département à enjeu pour l’ambrosie a certainement favorisé la mobilisation des acteurs locaux. Plusieurs facteurs ont contribué à cette réussite, notamment la mobilisation à travers un comité spécifique et de certains acteurs, ainsi que le contact privilégié au travers des CLS. Les CLS qui ont déployé des actions en 2024 sont le CLS du Pays de Langres, le CLS du Pays de Chaumont, le CLS de la Communauté de communes Forêts, Lacs et Terres en Champagne et le CLS de la Communauté de communes d’Arcis, Mailly Ramerupt.

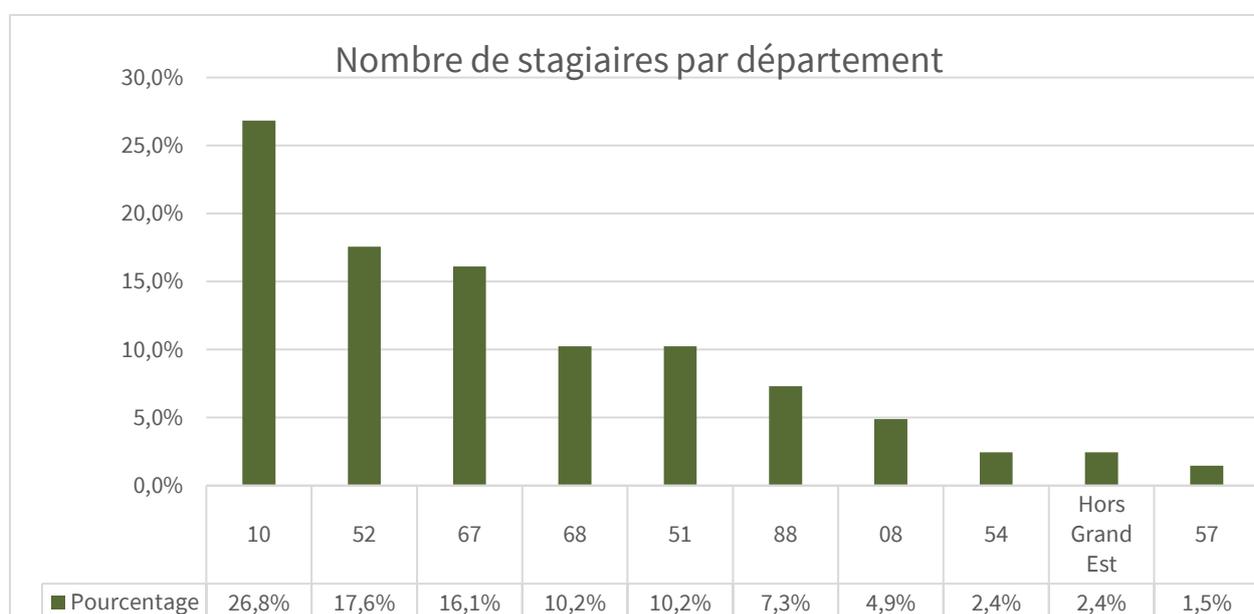


Figure 2 : Nombre de stagiaires par département

Les territoires à enjeux pour l’ambrosie sont les plus présents en formations. Les départements lorrains ont été peu mobilisés en 2024. C’est une zone assez peu concernée par la présence d’ambrosie et une année où les processionnaires n’ont pas été problématiques, ce qui peut expliquer la faible mobilisation.

Pour la première fois en 2024, nous avons testé l’outil Kahoot à la fin des formations. **Kahoot** est un outil interactif et ludique permettant de poser des questions aux stagiaires et d’évaluer leur compréhension des sujets présentés.

Tableau 6 : Sessions Kahoot réalisées

Module	Nombre de sessions	Nombre de participants	Moyenne de bonnes réponses
Processionnaires	4	41	69.5%
Ambrosies	4	43	62,5%

Ces premiers tests nous ont amené à changer certaines questions qui s'avéraient mal formulées et qui entraînaient des mauvaises réponses. Cela a aussi permis de mieux orienter notre formation sur les points qui sont essentiels. L'objectif est de déployer ce test à chaque formation en 2025, afin d'avoir un indicateur de réussite des formations. Cet élément fait partie des impératifs pour la certification Qualiopi, en plus des indicateurs d'évaluation souhaités par l'ARS Grand Est.

Début 2025, les formations passeront sous le référentiel Qualiopi, qui vise à :

- **Attester de la qualité du processus** mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;
- Permettre une **plus grande lisibilité de l'offre de formation** auprès des entreprises et des usagers.

Ce référentiel est un gage de qualité des prestations de formations proposées par notre organisme et donne un cadre plus strict à leur mise en œuvre.

Les différentes actions mises en place en cours d'année 2024, comme la révision du support de formation et l'utilisation d'outils, vont faciliter la certification de ces formations.

B. SENSIBILISATIONS

Evènements de sensibilisation

FREDON Grand Est mène des actions sur la santé des végétaux et la protection de l'environnement. Notre large panel d'actions nous amène à interagir avec de nombreux interlocuteurs, notamment lors d'évènements : animations, réunions, stands, ...

FREDON Grand Est profite de ces évènements pour communiquer sur les espèces à enjeux pour la santé humaine. Il peut s'agir de présentations courtes (quinze minutes), d'échanges directs lors de la tenue de stands, de rendez-vous ou de la distribution de documents de communication (voir Axe 1 C. Communications).



Figure 3 : Exemple de stand proposé au marché d'automne de Hannonville-sous-les-Côtes (55) le 05 octobre 2024.

Ces actions permettent de faire connaître ces sujets en région et d'élargir le réseau en faisant la promotion des formations, tout en touchant un nombre important de personnes.

La liste des évènements est disponible en annexe 1.

Au total, lors de nos interventions, **plus de 2100 personnes ont pu être sensibilisées** aux problématiques des espèces à enjeux pour la santé humaine.

Cette année, dix animations avec le **kit Cap'tain Allergo** ont été réalisées. Huit animations ont été réalisées par Philippe Klein, instituteur de Haute-Marne avec lequel FREDON Grand Est a établi une convention pour qu'il déploie ces animations sur le département. Un bilan de ses interventions nous est envoyé chaque fin d'année. Les deux autres animations ont été réalisées par FREDON Grand Est.

Journée internationale des ambrosies

Chaque été, du 15 au 30 juin, ont lieu les **Journées de lutte contre les ambrosies**. Durant ces 15 jours, des animations sont organisées partout en France pour informer le grand public et les professionnels sur les problèmes générés par les ambrosies et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

En 2024, il n'y a pas eu d'évènement spécifique en Grand Est. Toutefois, 1 formation s'est tenue avec le Conseil Départemental des Vosges et une journée à destination des agents de fauche de la Collectivité Européenne d'Alsace a permis de sensibiliser 59 personnes.

Journée internationale des processionnaires

La journée internationale des processionnaires a lieu le 18 mai. En 2024, il n'y a pas eu d'évènement spécifique en Grand Est.

Evènements de lutte - Ambroisie

Aucun évènement de lutte n'a pu être organisé en 2024. Un chantier d'arrachage était prévu avec le CLS du PETR Pays Thur Doller (68), faute d'ambroisie il a dû être reporté à 2025.

Evènements de lutte – Processionnaires

Aucun évènement de lutte n'a pu être organisé en 2024.

C. COMMUNICATIONS

De nombreuses actions ont été réalisées pour promouvoir ces enjeux sanitaires, en utilisant tous les outils mis à notre disposition. Pour la première fois en 2024, nos actions de communication ont été planifiées grâce à une stratégie de communication, transmise à l'ARS Grand Est en début d'année 2024. Elle regroupe un panel d'actions déroulées tout au long de l'année, mêlant différents supports et médias.

Réseaux sociaux

Facebook a été utilisé pour communiquer sur nos actions. En 2024, **30 publications** ont été réalisées sur le Facebook de FREDON Grand Est.

Les publications liées aux espèces à enjeux de santé humaine ont eu **une couverture moyenne de 664 personnes et un nombre d'interactions moyen de 16,7**. Elles sont présentées dans le tableau en annexe 2 de ce rapport. En 2024, le taux moyen d'engagement¹ lié à la communauté sur notre page Facebook est de 1,4% ce qui est très satisfaisant par rapport à la moyenne de toutes les pages (moyenne = 0,06%).

Nos statistiques restent satisfaisantes, bien qu'il faille noter que Facebook est une plateforme qui décline, notamment face à certains nouveaux réseaux. Il reste cependant une plateforme universelle et multigénérationnelle.

LinkedIn a aussi été utilisé pour communiquer sur les actualités ambrosiennes, avec **25 publications**. Elles sont présentées dans le tableau en annexe 3 de ce rapport.

Sur LinkedIn, le taux d'engagement moyen lié à notre communauté est de 4,6%. Le taux d'engagement moyen par abonné est de 0.41% sur cette plateforme. Nous bénéficions donc d'un bon taux d'engagement.

Notre nombre d'abonnés est de 1100.

¹ Actions réalisées par les abonnés, comme aimer ou commenter un article

Globalement, le taux d'engagement sur LinkedIn tend à baisser aussi, comme pour tous les réseaux sociaux, à l'exception de TikTok pour des raisons d'algorithme. Cependant nos résultats restent satisfaisants.

Site web

Le site web de FREDON Grand Est a été utilisé pour la publication d'articles en lien avec les ambrosies et les processionnaires. **15 articles** ont ainsi été publiés.

Tableau 7 : Récapitulatif des articles du site web de FREDON Grand Est

Date	Titre	Type de page
20/11/2024	Conférence : l'ambrosie et les chenilles processionnaires dans le Grand Est	Agenda
18/11/2024	Bilan PA triennal	Actualité
23/10/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Sélestat	Agenda
23/10/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Visio	Agenda
23/09/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Sélestat	Agenda
23/09/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Visio	Agenda
23/09/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Mesnil-Sellières	Agenda
23/09/2024	Fête de la pomme - Pourcy	Agenda
23/09/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Epernay	Agenda
23/09/2024	Formation Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine - Malzéville	Agenda
09/09/2024	Marché d'automne - Hannonville-sous-les-Côtes (55)	Agenda
30/07/2024	Formations Espèces à enjeux pour la santé humaine pour les collectivités	Agenda
30/07/2024	Quinzaine de la santé environnementale	Agenda
16/05/2024	Bilan PA 2023	Actualité
03/04/2024	Moustique tigre : bilan de la campagne 2023	Actualité

Podcast

Fin 2024, nous avons participé au podcast « L'environnement au cœur de ma santé », animé et réalisé par la Mutualité Française Grand Est. L'objectif est de proposer chaque mois des éclairages et des solutions pratiques à des problématiques actuelles. Le podcast portait sur « Les espèces invasives sont-elles nocives ? ». Il est disponible [ici](#).

Mailing

SendInBlue, un outil pour la gestion de nos campagnes de mailing, a été utilisé selon les besoins, notamment pour la promotion des formations aux collectivités. Le tableau ci-dessous présente les **6 campagnes de mailing** menées en 2024. La diminution du nombre de campagnes par rapport à 2023 est en partie due au retrait des campagnes de mailing réalisées dans le cadre des CLS. La promotion de ces formations est laissée aux CLS et évite une sollicitation supplémentaire des collectivités de notre part.

Le pourcentage d'ouvreurs correspond à l'ouverture du mail. En moyenne, ces mails ont été ouverts dans 24,0% des cas, ce qui a beaucoup baissé par rapport à 2023 (-18%), mais reste malgré tout satisfaisant par rapport aux moyennes.

Le pourcentage de blacklisteurs correspond aux personnes qui ne désirent plus recevoir de mails de notre part et nous mettent donc sur liste noire pour être désigné comme indésirable.

Tableau 8 : Récapitulatif de nos campagnes de mailing

Nom de la campagne	Date	% ouvreurs	% cliqueurs	% blacklisteurs
Formation EESH Sélestat	17/10/2024	16,25	0,76	0,19
Formation EESH Malzéville	24/09/2024	12,69	0,42	0,07
Formations EESH automne	21/09/2024	21,48	1,11	0,48
Relance campagne formations EESH	16/05/2024	29,78	1,01	0,19
Formations EESH Malzéville	25/04/2024	31,81	0,91	0,07
Campagne formations EESH	16/04/2024	33,97	2,41	0,21
	Moyenne	24,3	1,1	0,2

Malgré la mise en place de boutons cliquables pour simplifier l'accès aux inscriptions aux formations, le taux de clics n'est pas satisfaisant. Cela souligne l'importance de travailler plutôt en direct auprès des structures pour organiser des formations intra-entreprises.

Bien que ces emailings permettent une large couverture, nous devons rester vigilants quant aux nombres de campagnes réalisées. Certains destinataires pourraient mal percevoir les incitations répétées de notre part.

Articles de presse

Des articles ont été proposés à la presse locale afin de communiquer sur ces sujets et les différents évènements organisés. Nous sollicitons tous les ans la presse locale agricole afin de leur proposer un article permettant de sensibiliser leurs lecteurs.

Tableau 9 : Récapitulatif de nos articles de presse

Date	Titre article	Nom média	Type de parution	Portée
13/12/2024	La prévention au cœur de la formation	La Moselle agricole	Presse spécialisée	57
29/10/2024	Les risques sanitaires dus à la tique et à l'ambroisie révélés à Mesnil-Sellières	L'Est Eclair	PQR	10
04/10/2024	Les animaux et l'ambroisie pour la Semaine du développement durable à Chaumont	JHM	PQR	52
24/09/2024	Cette plante prolifère dans l'Aube et son pollen est à son pic	L'Est Eclair	PQR	10
16/08/2024	Ambroisie : mieux vaut prévenir que guérir !	Le Paysan lorrain	Presse spécialisée	54, 55, 57, 88
juil-24	Ne pas laisser l'ambroisie proliférer	Le Paysan Vosgien	Presse spécialisée	88
28/04/2024	La chenille processionnaire, meilleur ennemi humain	L'hebdo du vendredi	PQR	51
25/04/2024	La Fredon invitée du premier Zapéro Nature de l'écomusée	L'Est républicain	PQR	54, 55, 57, 88
02/03/2024	Lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires	L'Union	PQR	51
23/01/2024	Chenilles processionnaires, c'est le moment de guetter	JHM	PQR	52

BSV

Deux BSV spécifiques aux ambrosies et au datura sont publiés chaque année pour sensibiliser les agriculteurs aux périodes de gestion clé. Les EESH font partie des espèces abordées dans le BSV JEVI.

AXE 2 : SURVEILLANCE

A. CREATION D'UN RESEAU DE REFERENTS

Référents de collectivités territoriales

La signature du nouveau plan d'action régional et l'intégration de nouvelles espèces en son sein nous pousse à modifier la conception actuelle de notre réseau de référents sur les EESH. L'année 2024 a donc servi à la conception d'un nouveau réseau, qui sera déployé à partir de 2025, avec l'idée de renforcer les capacités des collectivités à mettre en place des actions par elles-mêmes et à les valoriser.

B. BILAN DES SIGNALEMENTS

Ambrosie

En 2024, nous avons reçu **63 signalements confirmés sur 48 communes différentes**, ce qui est stable par rapport aux années précédentes (voir figure 6). Des confusions avec d'autres espèces ressemblant à l'ambrosie à feuilles d'armoïse sont toujours sources d'erreur. Nous avons reçu 8 signalements supplémentaires qui étaient erronés : **la tanaïsie, le chénopode blanc, la molène noire et la solidage du Canada ont pu être identifiés.**

Certaines collectivités ont fait l'objet de plusieurs signalements distincts.

Tableau 10 : Communes ayant fait l'objet de plusieurs signalements d'ambrosies

Communes	Nombre de signalements
Aspach-Michelbach (68)	5
Fortschwahr (68)	3
Lutterbach (68)	2
Marac (52)	3
Niffer (68)	2
Saint-Loup-sur-Aujon (52)	2
Wittelsheim (68)	3
Zittersheim (67)	2

Parmi les signalements confirmés, **8 pourraient être liés aux mélanges de graines pour oiseaux.** Ils correspondent souvent aux signalements où le nombre de plants est inférieur à 10.

Tableau 11 : Nombre de plants par signalement

Nombre de plants	Signalements d'ambroisie
1	2
Inférieur à 10	8
Entre 10 et 50	16
Supérieur à 50	39
Total général	63

Les foyers détectés (supérieur à 50 plants) représentent 61,9% du total. Il s'agit soit de parcelles agricoles soit de grands linéaires autoroutiers.

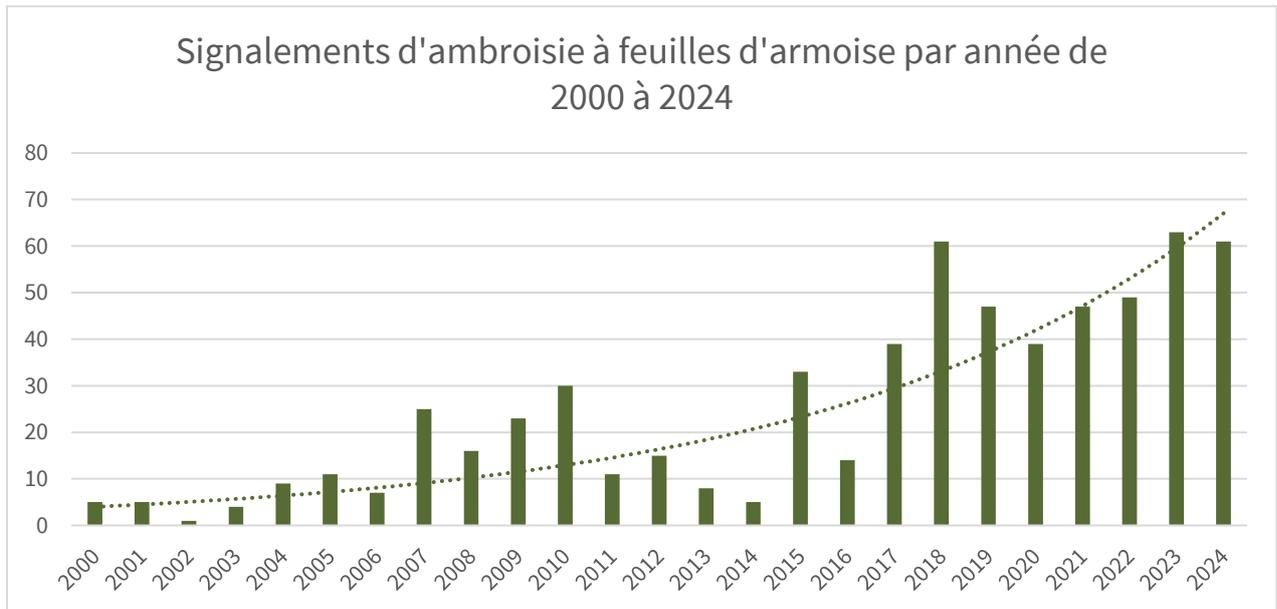


Figure 4 : Nombre de signalements d'ambrosies par année en région Grand Est.

Les détails par département et par année sont disponibles à l'annexe 4.

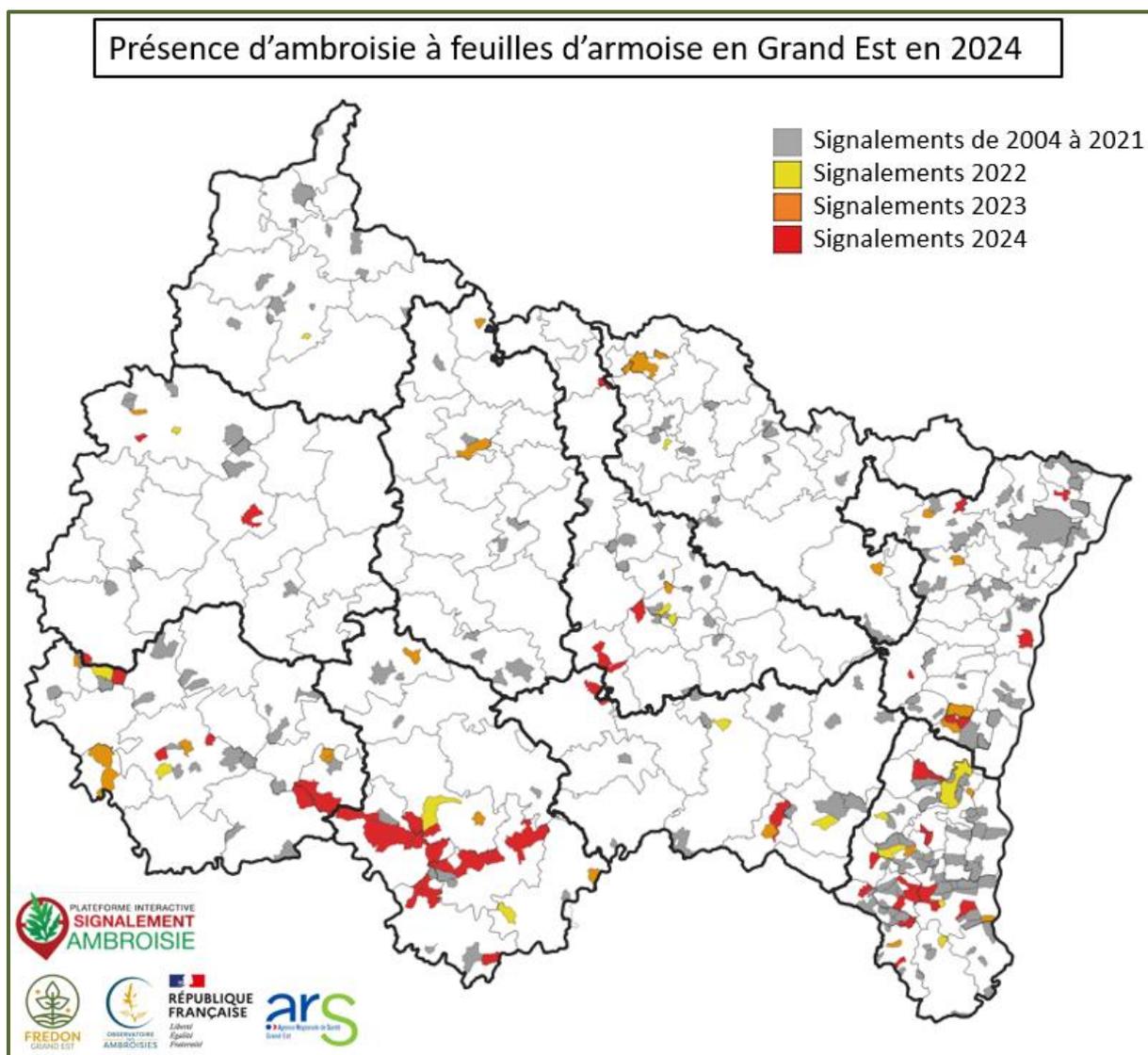


Figure 5 : Etat des connaissances sur la répartition de l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Grand Est de 2004 à 2024

Signalements en parcelles agricoles

Beaucoup de ces observations sont des foyers connus sur lesquels des opérations de lutte sont mises en place presque tous les ans avec les propriétaires ou gestionnaires concernés.

Liste des communes où des foyers en zone agricole sont présents :

- Ailleville (10)
- Altenach (68)
- Aspach-Michelbach (68)
- Aulnoy-sur-Aube (52)
- Bayard-sur-Marne (52)
- Choilley-Dardenay (52)
- Dambach-la-ville (67)
- Esclavolles-Lurey (51)
- Marac (52)
- Saint-Loup-sur-Aujon (52)
- Westhalten (68)
- Wittelsheim (68)

Signalements de l'APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône)

En 2024, l'APRR a continué la surveillance et la lutte contre les ambroisies à la suite des formations de 2023. Les spots d'ambroisies sont détruits systématiquement dès qu'ils apparaissent. Cette année, plusieurs points de repères (PR = tronçon de 100 mètres) ne présentaient plus d'ambroisies en 2024 après la mise en place d'actions de lutte en 2023 (points verts sur la figure 8), ce qui est très encourageant. Certains PR montrent une constance dans l'apparition d'ambroisie et les foyers sont difficiles à éradiquer.

A l'écriture de ce document, nous n'avons pas eu de retours de certains districts sur lesquels des ambroisies étaient présentes (points bleus) en 2022 ou 2023.

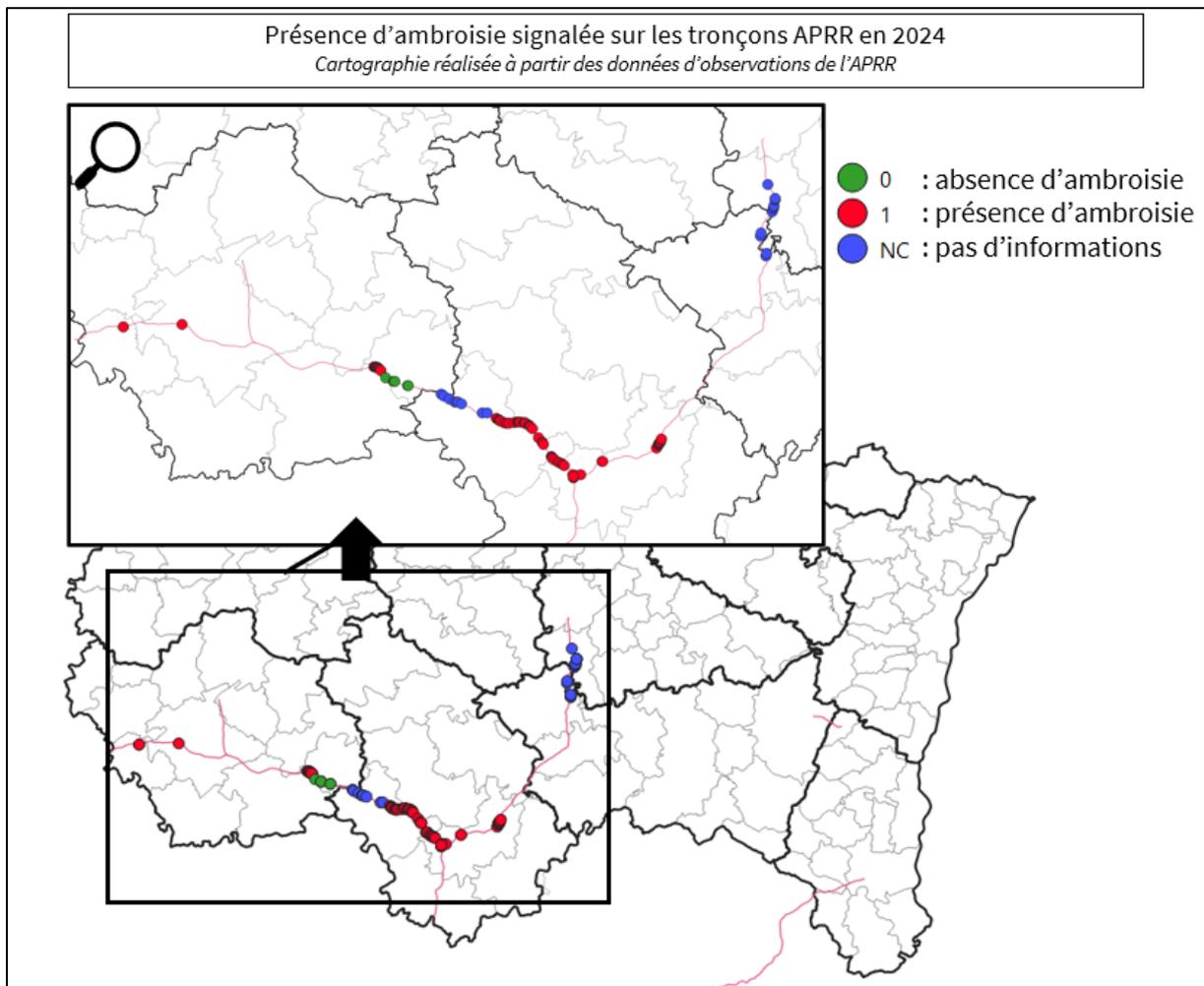


Figure 6 : Présence d'ambroisie signalée sur les tronçons APRR en 2024

Tableau 12 : Nombre de tronçons avec présence d'ambrosie par commune et par an

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024
Aix-Villemaur-Palis (10)										2
Aroffe (88)								3	3	3
Bagneux (54)								1	1	1
Beauchemin (52)								9	9	9
Bligny (10)							5	5	5	4
Champignol-Lez-Mondeville (10)							6	6	6	0
Châteauvillain (52)	4	7	8	9	9	9	9	9	9	16
Colombey-Les-Belles (54)								9	9	9
Dampierre (52)								2	2	2
La Ferté-sur-Aube (52)		2	4	5	5	6	6	6	6	6
Leffonds (52)	1	3	4	4	5	6	6	6	6	9
Marac (52)	2	7	5	6	6	6	6	7	7	9
Neuilly sur Suize (52)				1	1	1	1	1	1	1
Pont-La-Ville (52)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Richebourg (52)		2	2	3	5	5	5	5	5	6
Rolampont (52)								1	1	2
Selaincourt (54)								1	1	1
Semoutiers-Montsaon (52)		5	5	5	8	9	9	9	9	9
Torvilliers (10)								1	1	1
Tranqueville-Graux (88)								2	2	2
Val-de-Meuse (52)								14	14	15
Vitry-le-Croisé (10)							14	14	14	13
Total général	8	27	29	34	40	43	68	112	112	121

Prospections d'ambrosie à feuilles d'armoïse

Plusieurs prospections ont été réalisées dans l'Aube et la Haute-Marne en 2024. Il s'agissait surtout de confirmer la présence d'ambrosie à feuilles d'armoïse à proximité de parcelles agricoles.

Tableau 13 : Liste des communes prospectées

Commune	Date	Conclusions	Actions réalisées suite à la prospection
Aulnoy-sur-Aube (52)	07/08/2024	Présence d'ambrosie sur au moins deux parcelles cadastrales différentes + plusieurs bordures de parcelles agricoles.	Broyage de la culture et surveillance de la zone par le référent local.
Ailleville (10)	14/06/2024	Ambrosie présente dans et en bordures de plusieurs parcelles agricoles.	Formation des agriculteurs touchés au printemps 2025.
Montier-en-l'Isle (10)	14/06/2024 et 30/07/2024	Absence d'ambrosie présente dans la zone historiquement touchée le long de la route.	Continuer à surveiller la zone.
Charmes-en-l'Angle (52)	16/07/2024	Pas d'ambrosie observée.	Aucune action, signalement erroné.
Marac (52)	16/07/2024	Présence d'ambrosie le long des bordures de deux parcelles.	Contacts réguliers avec le propriétaire depuis le premier signalement.

Rolampont (52)	16/07/2024	Absence d'ambrosie le long des sorties d'autoroute de l'APRR.	Pas de nouvelles actions prévues. Les ambrosies restent cantonnées à l'autoroute.
----------------	------------	---	---

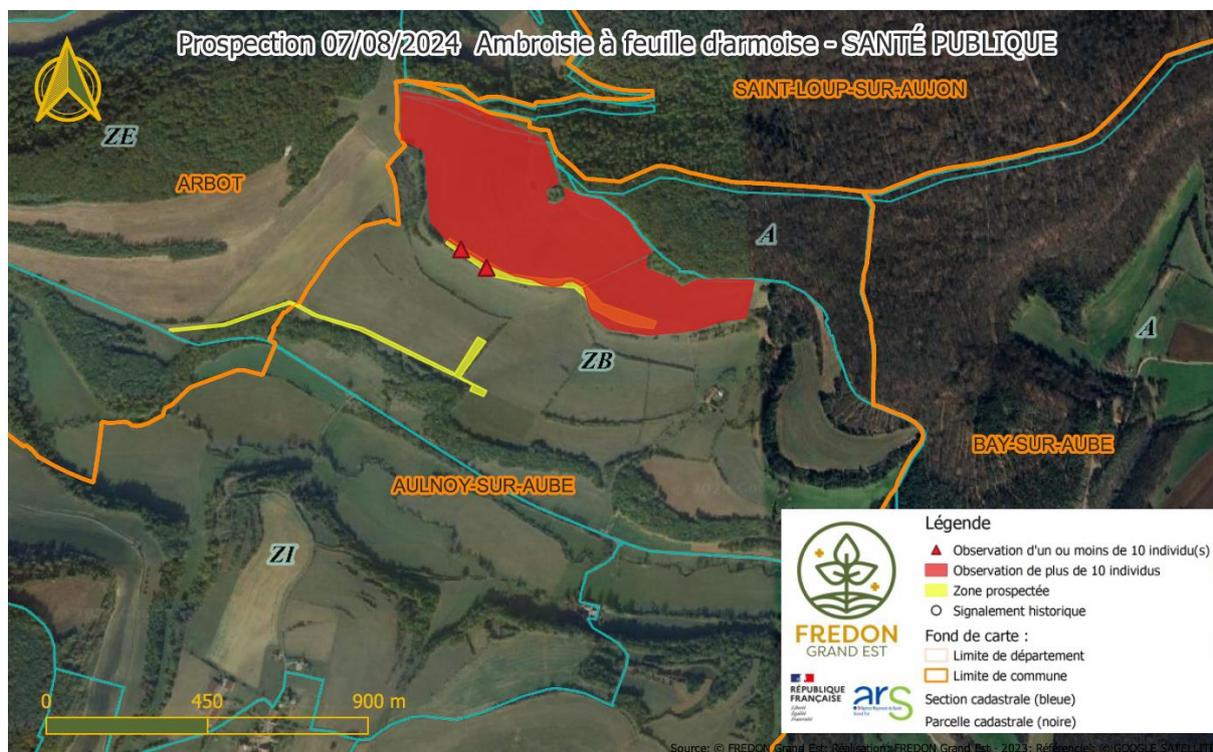


Figure 7 : Exemple de cartographie réalisée grâce à la prospection

Processionnaires

Nous avons reçu **22 signalements** en 2024 : 20 signalements concernant la processionnaire du pin et 2 confusions (hyponomeutes et grande tortue).

Tableau 14 : Nombre de signalements par département

Département	Nombre de signalement
Aube	4
Haute-Marne	1
Marne	14
Bas-Rhin	1
Total général	20

Les processionnaires du chêne ont été peu signalées cette année en raison de leur faible présence dans les zones urbaines et en l'absence de pullulation étendue, en plus des difficultés d'observations habituelles.

Pour la processionnaire du pin, l'espèce est moins répartie sur le territoire, mais plus facilement observable. Dans les départements colonisés depuis plusieurs années, l'espèce est souvent connue et bien identifiée et les signalements sont donc finalement peu nombreux, comme dans l'Aube. Les signalements ont été majoritaires dans la Marne, département qui se situe dans le front de colonisation, où l'espèce est moins présente et moins bien connue.

Les signalements étaient majoritairement réalisés sur le terrain communal ou chez des particuliers. Les nids étant observés tardivement, les conseils de gestion se sont orientés plutôt sur la mise en place de pièges colliers ou d'échenillage.

La plateforme de signalements des processionnaires a été lancée en test en 2024 dans les régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté.

Berce du Caucase

Tableau 15 : Récapitulatif des signalements de berce du Caucase

Département	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total général
Ardennes					1	1		1
Aube							1	1
Haute-Marne		1	1	2				4
Marne	2	3	1	4	2	1	1	14
Vosges	2							2
Bas-Rhin	1							1
Meuse				2		1		3
Meurthe et Moselle				1	1	3	2	7
Moselle						2		2
Total général	5	4	2	9	4	8	4	36

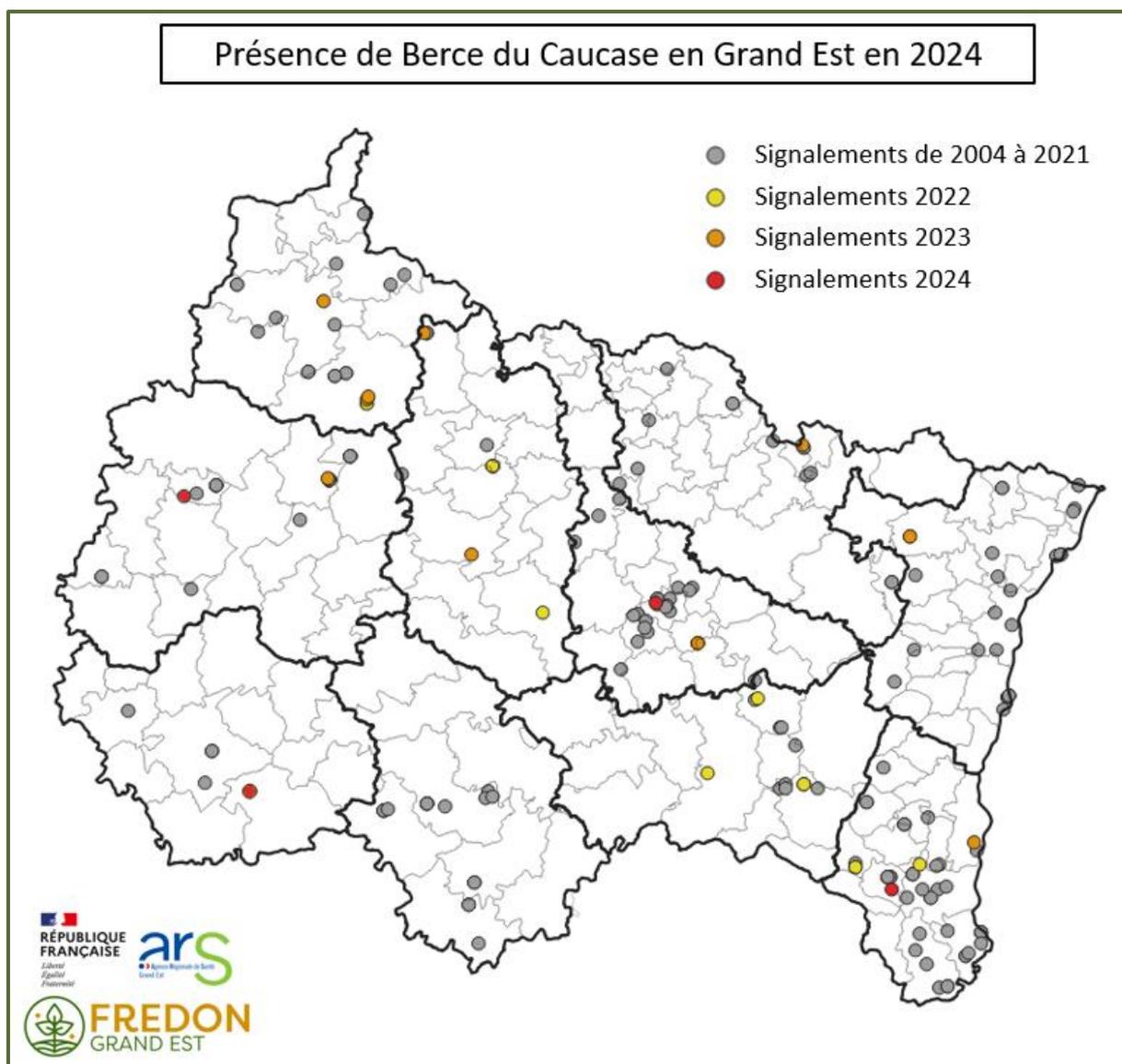


Figure 8 : Présence de berce du Caucase en Grand Est

Source : FREDON Grand Est, OpenObs

Les signalements de berce du Caucase sont peu nombreux, probablement en raison de :

- L'absence de plateforme de signalement dédiée ;
- L'absence de leviers réglementaires ;
- La faible communication sur les problématiques liées à la plante ;
- La faible répartition de la plante en Grand Est.

Datura Stramoine

En 2024, nous n'avons directement reçu qu'un seul signalement de satura stramoine, en Haute-Marne. Les autres observations sont issues de la plateforme OpenObs.

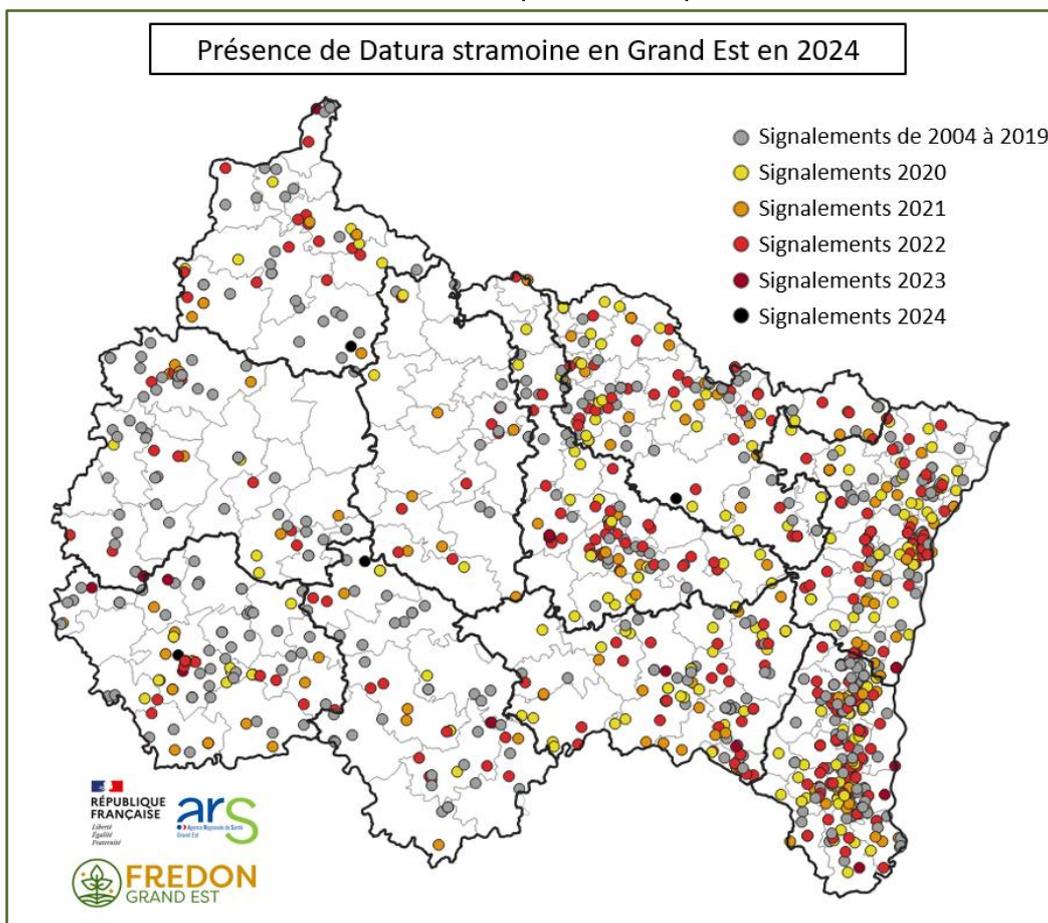


Figure 9 : Présence de datura stramoine en Grand Est

Source : FREDON Grand Est, OpenObs

La liste complète des signalements est disponible en annexe 5. Actuellement, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin concentrent 40% des signalements totaux. Tandis que les Vosges, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle ont chacun environ 10% des signalements observés. Cinq départements cumulent donc 70% du total du nombre de signalements. On peut constater que l'Est de la région est particulièrement concerné et que les signalements s'étalent vers l'Ouest.

Les signalements augmentent fortement à partir de 2018 jusqu'à 2022. En 2023 et 2024, le nombre de signalements par année a été divisé par 10. Il est peu probable que les plants de datura aient disparu suite à une lutte efficace. On peut supposer que les observateurs n'ont pas forcément fait remonter les signalements dans la plateforme ces dernières années et qu'il y a eu une baisse de mobilisation des acteurs de terrain.

Le datura présente un réel enjeu actuellement en Grand Est et nécessite une mobilisation plus forte des acteurs de terrain, particulièrement dans le milieu agricole. **Etant donné que les problématiques sont similaires pour l'ambrosie à feuilles d'armoise et le datura stramoine (adventices des parcelles agricoles, risque de santé humaine) et que les méthodes de lutte sont également similaires, liées à leur biologie (plante annuelle estivale), il faut intensifier les communications croisées sur ces espèces.**

Ambroisies

La liste exhaustive des signalements et des méthodes de lutte mises en place est disponible en annexe 6, en pièce jointe au bilan.

L'ambrosie à feuilles d'armoise pousse à partir du **mois de mai et fleurit généralement d'août à fin septembre**. C'est à cette période que le pollen, libéré par les fleurs, est diffusé dans l'air et provoque des allergies. **La lutte contre l'ambrosie vise à empêcher la libération du pollen mais aussi à interrompre le cycle de reproduction de la plante** et à éviter la dispersion des graines dans le but de réduire progressivement le stock de celles-ci présentes dans le sol.

L'ambrosie colonise de préférence des terrains où le sol a été travaillé par des engins ou sur lesquels des matériaux ont été apportés. On retrouve le plus souvent cette plante dans trois milieux :

- le milieu agricole (la plante se développe dans les champs et en jachère, en bordure de parcelles cultivées, sur les chemins blancs) ;
- en proximité routière (le long des routes, sur les zones fauchées) ;
- en milieu fluvial (en bordure des rivières et des étangs).

Les méthodes de lutte varient selon le milieu et le nombre de plants.

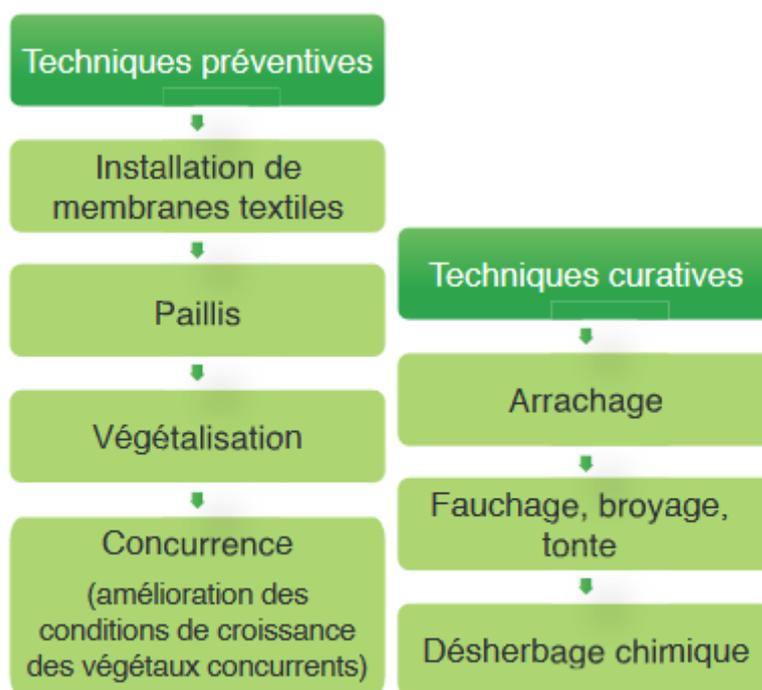


Figure 10 : Exemples de méthodes de lutte

Parmi les techniques préventives qui ont été utilisées durant le déroulement du plan d'actions, on peut citer **la végétalisation** et la concurrence qui ont empêché la levée des ambrosies dans certaines parcelles.

Parmi les méthodes curatives, **l'arrachage** a été très régulièrement utilisé lors de l'apparition de petites infestations ou de pieds uniques, probablement liés aux mélanges de graines pour oiseaux. **La fauche** a été l'une des techniques les plus employées pour les surfaces plus importantes ou avec des accès plus difficiles, comme les bords de route.

Tableau 16 : Informations sur la gestion des signalements

Gestion	Signalements
Oui	63%
Non	8%
Partielle	6%
Pas d'informations	17%
Eradiqué	5%

Des mesures de lutte ont été appliquées pour éradiquer ou contenir la propagation des plantes dans 74% des signalements 2024.

Les foyers éradiqués sont des zones où des ambrosies étaient présentes depuis plusieurs années et n'ont pas été observées pour la première fois en 2024. Les foyers où il n'y pas d'informations correspondent à ceux où le gestionnaire ne nous a pas fait de retour d'informations malgré plusieurs relances. Une gestion partielle correspond à des foyers où il est difficile de mesurer l'efficacité des mesures dans son ensemble. Ce sont souvent des foyers agricoles étendus, qui comprennent parfois plusieurs propriétaires ou gestionnaires, des cultures différentes dont certaines peuvent être très favorables à l'ambrosie. On peut donc constater la mise en place de mesures comme la gestion des bordures mais constater toutefois de fortes densités d'ambrosie au sein de la parcelle (difficulté de désherbage, utilisation de méthode inefficace, ...).

8% des signalements n'ont pas été gérés en 2024, c'est-à-dire qu'aucune technique préventive ou curative n'a été mise en place. Il s'agit de signalements en zones agricoles et en bords de route. Cela peut être aussi des signalements découverts tardivement en saison.

Processionnaires

Les signalements se sont concentrés sur les processionnaires du pin en début d'année 2024, au lancement de la convention et sans la plateforme de signalements. De plus, les arrêtés préfectoraux n'imposent pas réellement de mesures de destruction. Les informations n'ont donc pas été récupérées systématiquement.

On constate cependant que les pièges colliers restent la solution privilégiée par les particuliers tandis que les collectivités privilégient souvent l'échenillage.

Animations des comités ambrosies

Un comité de pilotage sur les ambrosies s'est tenu le 23/05/2024.

Un comité de pilotage sur les processionnaires s'est tenu le 10/04/2024.

Deux comités ont été organisés afin de sensibiliser les acteurs au sujet :

- Un comité au Haut-Rhin et Bas-Rhin le 08 octobre ;
- Un comité spécifique à la Haute-Marne le 21 août.

En 2025, il est prévu de modifier la gouvernance dans un objectif d'intégration d'espèces au sein du plan et de transversalité entre les différents acteurs qui ont souvent des problématiques similaires, même avec des espèces différentes.

BILAN DES INDICATEURS DE LA CONVENTION

A. MESURES D'ÉVALUATION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS

Indicateurs de moyens	Résultats attendus	Réalisation	Echéance d'évaluation
AXE 1 : PREVENIR ET SENSIBILISER			
Nombre de sessions de formation organisées (référénts, sentinelles, organismes de lutte, etc.)	10 par an	15 sessions réalisées	Au 31/12 de chaque année
Proposition d'adaptation du réseau de référénts ambroisie créée en 2018 afin d'aider à la mise en œuvre de la présente convention. Mise en œuvre de l'adaptation retenue	Réflexion avec l'ARS Grand Est qui sollicitera l'avis des préfets de départements Elaboration d'outils	En cours	31/12/2025
Nombre de publications sur chaque réseau social Nombre d'interactions des internautes	12 publications/an Mise en œuvre du plan de communication	30 publications Facebook 25 publications LinkedIn	Au 31/12 de chaque année
AXE 2 : SURVEILLER			
Nombre de prospections réalisées dans les territoires à enjeux Liste des communes prospectées	2 prospections par an sur des territoires identifiés avec l'ARS	7 prospections réalisées	Au 31/12 de chaque année
Nombre de publications sur chaque réseau social incluant la promotion des plateformes de signalement Nombre de réactions des internautes	Mise en œuvre du plan de communication	30 publications Facebook Interactions moyennes : 16,7	Au 31/12 de chaque année
Nombre d'acteurs accompagnés pour la gestion des signalements les plus sensibles concernant la berce du Caucase et le Datura	Variable selon l'année et l'espèce concernée	Aucun, pas de volonté de gestion	Au 31/12 de chaque année

AXE 3 : LUTTER			
Nombre d'acteurs accompagnés pour la gestion des signalements les plus sensibles concernant les espèces principales	Variable selon l'année et l'espèce concernée	Précisions disponibles en Annexe 6	Au 31/12 de chaque année
AXE 4 : ANIMER			
Nombre d'infolettres envoyées	4 par an	Non réalisé	Au 31/12 de chaque année
Nombre de sessions de terrain organisées	1 par an	Plusieurs sessions organisées dans le cadre des sensibilisations ou d'accompagnements à la gestion. Aucune session spécifique avec les référents.	Au 31/12 de chaque année

B. MESURES D'ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION

Indicateurs de résultats	Résultats attendus	Réalisation	Echéance d'évaluation
AXE 1 : PREVENIR ET SENSIBILISER			
Nombre et typologie des partenaires institutionnels et d'acteurs relais sollicités pour l'organisation de sessions de formation ou d'actions de sensibilisation		Informations disponibles dans l'Annexe 1	Au 31/12 de chaque année
Réalisation d'action de sensibilisation ou de lutte pendant les journées internationales de l'ambroisie et des processionnaires	Pour chaque espèce principale, 1 action relayée sur les réseaux sociaux et/ou médiatisée	Ambroisie : Sensibilisation de l'équipe de fauche de la CEA 2 formations réalisées Processionnaires : 1 post de promotion de la journée	Au 31/05/2025
Nombre et typologie des personnes formées (référents, acteurs institutionnels) ou sensibilisées (acteurs relais, grand public, enfants)	Cumul et évolution annuelle	205 personnes formées Typologie en Figure 1	Au 31/12 de chaque année

Pourcentage de personnes formées (référents, acteurs institutionnels) déclarant que la formation permet une mise en pratique facilitée	Au moins 60%	Indicateur non évalué. Le passage sous Qualiopi devrait permettre de récupérer l'information	Au 31/12 de chaque année
AXE 2 : SURVEILLER			
Nombre et typologie des acteurs institutionnels sollicités pour intégrer leurs données dans les plateformes nationales	Cartographie mise à jour	Données de l'APRR Données extraites de la plateforme OpenObs	Au 31/12 de chaque année
Nombre de signalements reçus et gérés pour les espèces principales, la Berce du Caucase et le Datura	Cumul et évolution annuelle	Ambroisie : 63 Processionnaires : 19 Berce du Caucase : 4 Datura stramoine : 0 Cartographies disponibles dans l'Axe 2	Au 31/12 de chaque année
AXE 3 : LUTTER			
Nombre, typologie et localisation des foyers gérés par espèce	Variable selon les années et espèces	Liste exhaustive disponible en Annexe 6	Au 31/12 de chaque année
AXE 4 : ANIMER			
Organisation de réunions de coordination des acteurs (dont comités de pilotage, comités techniques et territoriaux)	3 réunions par an (préparation, animation conjointe avec l'ARS et rédaction des comptes rendus)	1 COPIL Ambroisie 1 COPIL Processionnaires 2 comités territoriaux	Au 31/03 de l'année N+1
Elaboration et valorisation du bilan de l'année N	Présentation du bilan annuel aux partenaires du Grand Est Diffusion d'une synthèse	En cours	Au 31/03 de l'année N+1
Elaboration et valorisation du bilan triennal 2024-2026	Présentation du bilan annuel aux partenaires du Grand Est Diffusion d'une synthèse	En cours	31/03/2027

Conclusion

Le cadre de la nouvelle convention a permis d'apporter des modifications pour la plupart des axes de travail en 2024.

Ainsi, pour l'Axe 1, la mise en place d'une **stratégie de communication** donne plus de visibilité à nos outils et la façon dont nous les utilisons, avec l'objectif de communiquer tout au long de l'année, bien que nos activités soient très saisonnières.

Pour l'Axe 2, nous avons proposé **un document d'orientation afin de transformer le réseau de référents territorial**, pour qu'il soit adapté à ce nouveau plan et ses enjeux. L'objectif est de proposer une animation au plus près du réseau pour que les acteurs soient mieux accompagnés et plus mobilisés. Le **lancement de la plateforme de signalement des processionnaires** en 2024 en test ainsi que la **possibilité de prospecter certaines zones** viennent renforcer l'axe de surveillance.

Enfin, l'Axe 4 a été complété par **un comité alsacien** en fin d'année 2024 ainsi que **l'intégration de nouveaux Contrats Locaux de Santé**, ce qui permet une meilleure concertation et un meilleur déploiement des actions.

Cette première année d'intégration des processionnaires dans le plan d'actions n'a pas généré de nombreuses actions sur cette thématique, compte tenu du **faible niveau de présence des processionnaires du chêne**. **Les sollicitations ont plutôt concerné les processionnaires du pin, notamment dans la Marne**, où l'espèce est peu fréquente et donc remarquée lorsqu'elle arrive dans cette zone de front de colonisation. Le développement des outils au niveau national (plateforme de signalements, outils de l'Observatoire) devrait permettre d'avancer efficacement sur ce sujet.

Cette année a mis en avant la problématique du **datura stramoine**, qui prend de l'ampleur dans l'Est de la région, avec **de fortes préoccupations des acteurs locaux**. Il faudrait renforcer les actions de prévention à destination du monde agricole sur ce sujet, en le couplant à celui de l'ambrosie.

L'année 2024 se profile donc comme **une année de lancement** où de nombreux changements sont opérés dans l'organisation, l'animation et la coordination des différents axes du plan d'actions. D'autres modifications se poursuivront en 2025 afin de structurer les actions de ce plan régional comme, par exemple, l'organisation du pilotage et le **passage des formations sous le référentiel Qualiopi**.

Annexes

Annexe 1 : Liste des événements au cours desquels une sensibilisation à la thématique a pu être réalisée en 2024

Date	Lieu	Département	Cadre de réalisation	Public	Nombre de participants
20/01/2024	Dambach-la-Ville	67	Assemblée Générale du Syndicat viticole - ambroisie	Viticulteurs	50
22-25-01/2024	Auberive	52	Ecole	CE2 CM	26
05/02/2024	Bras-sur-Meuse	55	Formation CI Vente	Vendeurs en jardinerie	7
06/02/2024	Bras-sur-Meuse	55	Formation CI Vente	Vendeurs en jardinerie	6
07/02/2024	Kintzheim	67	Salon et rencontres du fleurissement et de la végétalisation des communes et collectivités - ambroisie, berce, datura	Elus et agents	32
15/02/2024	Cusey	52	Ecole	CE2 CM	14
20/02/2024	Vigy	57	Forum SYNAPSE - présentation Kit Cap'tain Allergo	Membres du réseau SYNAPSE	20
9-10/04/2024	Metz	57	Stand au salon URBEST	Collectivités	30
10/04/2024	Mailly-le-Camp	10	Cap'tain allergo	Centre de loisirs	15
10/04/2024	Le Chêne	10	Conférence EESH 1h30 - Forum quinzaine de la santé environnementale	Grand public	5
17/04/2024	Nogent-sur-Aube	10	Conférence EESH 1h30 - Forum quinzaine de la santé environnementale	Elus	3
19/04/2024	Hannonville-sous-les-Côtes	55	Conférence EESH - Ecomusée d'Hannonville	Grand public	20
19/05/2024	Saizerais	54	Journée commune nature - EESH	Grand public	150
30/05/2024	Ecueil	51	Sensibilisation sur les EEE et EESH	Collectivités	36
31/05/2024	Villegusien	52	Malette - Ecole	GS, CP, CE1, CE2	10
03 au 06/06	Lycée agricole de Somme Vesle	51	Salon agricole les Céréalistes	Agriculteurs, conseillers, ...	80
19/06/2024	Sainte-Croix-en-Plaine	68	3 réunions d'informations pour la CEA	Agents des routes, responsables, ...	59
26/06/2024	Langres	52	Collège	6ème	86
03/07/2024	Vendeuvre-sur-Barse	10	Présentation des actions FREDON lors d'accompagnement ciblé	Élus et agent technique	4
20/07/2024	Chameroy	52	Expo et dépliant de sensibilisation	Tout public	Non mesuré
19/09/2024	Strasbourg	67	Salon des Maires	Collectivités	20
24/09/2024	Muttersholtz	67	Journée Technique de Terra Green	Collectivités	30
02/10/2024	Chaumont	52	Cap'tain allergo + atelier junior proessionnaires (+ atelier CPIE sur tiques et sur sauvetage d'animaux en détresse)	Enfants avec leurs parents et adolescents	23
05/10/2024	Bar-le-Duc	55	FORUM DE PRÉVENTION SANTÉ	Grand public	847

06/10/2024	Hannonville-sous-les-Côtes	55	Stand sur marché d'automne	Grand public	60
08/10/2024	Chaumont	52	Sensibilisation enjeux adaptation au changement climatique (CLS)	Élus et grand public	7
09/10/2024	Communauté de communes du Barséquanais	10	Présentation des actions FREDON lors d'accompagnement ciblé	Responsable Service gestion et prévention des déchets	1
13/10/2024	Pourcy	51	Fête de la Pomme	Grand public	200
14/10/2024	Bras-sur-Meuse	55	Formation CI Vente	Vendeurs en jardinerie	9
11/11/2024	Châtenois	67	Journée Site Vitrine	Collectivités	32
19/11/2024	Chalons en Champagne	51	Matinée de présentation du PRSE	Membres PRSE	61
20/11/2024	Château-Salins	57	Semaine de la prévention des risques	Elèves de secondes CGEH (Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique) et SAPAT (Services Aux Personnes et Animation)	40
21/11/2024	Nancy	54	Journée de sensibilisation à la Métropole du Grand Nancy	Agents de la MGN	70
22/11/2024	Lac de Madine	54	stand journée de l'eau Région Grand Est	Collectivités	30
23/11/2024	Les Eparges	55	Conférence EESH pour l'association l'Esparge	Grand public	15
28/11/2024	Colombé-Le-Sec	10	Présentation des actions FREDON lors d'accompagnement ciblé	2 élus et 1 secrétaire de mairie	3
29/11/2024	Pouillon	51	Présentation des actions FREDON lors d'accompagnement ciblé	Élue	1
12/12/2024	Visioconférence	Grand Est	Présentation du PAR aux DDT	DDT / DRAAF / DREAL	15

Annexe 2 : Récapitulatif des publications Facebook

Définitions :

Couverture : nombre de personnes qui ont vu du contenu issu de votre page ou concernant cette dernière.

Taux d'engagement lié à la portée : pourcentage du rapport entre le nombre de réactions sur la couverture.

Taux d'engagement lié à la communauté : pourcentage du rapport entre le nombre de réactions et notre nombre d'abonnés (1100).

Sujet	Date	Couverture	Nombre de réactions	Taux d'engagement lié à la portée	Taux d'engagement lié à la communauté
Retour en images animations Lorraine	02/12/2024	261	11	4,2	0,9
Bilan PA triennal	08/11/2024	140	14	10,0	1,2
Formations EESH	04/11/2024	285	10	3,5	0,8
Ambroisies journée mondiale qualité de l'air	14/10/2024	160	9	5,6	0,8
Jeunes plants Berce	25/06/2024	770	11	1,4	0,9
PDC visibles	17/04/2024	597	19	3,2	1,6
Levée du Datura stramoine	13/06/2024	196	10	5,1	0,8
Tiques&vous	27/05/2024	654	18	2,8	1,5
Bilan PA 2023	21/05/2024	295	15	5,1	1,3
Formations EESH	06/05/2024	261	11	4,2	0,9
Revue de presse JHM	25/04/2024	307	15	4,9	1,3
Formations EESH	17/04/2024	495	19	3,8	1,6
Conférence les Eparges	20/04/2024	322	11	3,4	0,9
Formations EESH	24/09/2024	91	6	6,6	0,5
Formation EESH	10/09/2024	295	12	4,1	1,0
Boîte mail EESH	11/07/2024	573	16	2,8	1,3
Confusion hyponomeute	06/06/2024	3900	49	1,3	4,1
Différence comportementale chenilles	31/05/2024	219	10	4,6	0,8
Journée des chenilles	18/05/2024	1000	16	1,6	1,3
Formations EESH	16/05/2024	261	11	4,2	0,9
Fin de procession PdP	07/05/2024	2300	44	1,9	3,7
Retour des PdP	16/01/2024	449	19	4,2	1,6
Ambroisies en fleurs	01/08/2024	1600	29	1,8	2,4
Journées de lutte ambroisies	15/06/2024	328	11	3,4	0,9
Les Céréalistes	06/06/1900	158	12	7,6	1,0
Revue de presse JHM	25/04/2024	307	15	4,9	1,3
Retour Berce du Caucase	09/04/2024	1300	34	2,6	2,8
Formations EESH	20/02/2024	533	13	2,4	1,1
Cap'tain Allergo	01/02/2024	900	22	2,4	1,8
Graines pour oiseaux	25/01/2024	953	10	1,0	0,8

Annexe 3 : Récapitulatif des publications LinkedIn

Un bon taux d'engagement est supérieur à 2.

Sujet	Date	Couverture	Taux d'engagement
Graines pour oiseaux	25/01/2024	Toute votre audience	2,0
Formations EESH	20/02/2024	Toute votre audience	2,5
Bilan LAV	03/04/2024	Toute votre audience	6,9
Retour Berce du Caucase Reims	09/04/2024	Toute votre audience	8,0
Formations EESH printemps	18/04/2024	Toute votre audience	2,7
Fin de procession PdP	07/05/2024	Toute votre audience	1,1
Formations EESH	16/05/2024	Toute votre audience	1,7
Journées des chenilles processionnaires	18/05/2024	Toute votre audience	2,2
Différence comportementale PdP et PdC	31/05/2024	Toute votre audience	4,2
Événement - Céréalistes	04/06/2024	Toute votre audience	2,4
Confusion hyponomeute	06/06/2024	Toute votre audience	3,1
Levée datura stramoine	13/06/2024	Toute votre audience	3,0
Journées de lutte ambroisie	15/06/2024	Toute votre audience	2,1
Chenilles PdC visibles	18/06/2024	Toute votre audience	1,0
Jeunes plans de Berce	28/06/2024	Toute votre audience	13,8
Boîte mail EESH	11/07/2024	Toute votre audience	0,5
Ambrosies en fleurs	01/08/2024	Toute votre audience	10,0
Nouvelles formations EESH	10/09/2024	Toute votre audience	1,5
Relance formation EESH	24/09/2024	Toute votre audience	0,6
Fête de la pomme	07/10/2024	Toute votre audience	2,1
Ambroisie journée de la qualité de l'air	14/10/2024	Toute votre audience	2,4
Formation EESH	04/11/2024	Toute votre audience	1,5
Bilan PA triennal	08/11/2024	Toute votre audience	1,6
Conférence EESH Les Eparges	20/11/2024	Toute votre audience	1,8
Retour en images animations Lorraine	02/12/2024	Toute votre audience	27,6

Annexe 4 : Détail des signalements d'ambrosie à feuilles d'armoise par année et par département depuis les années 2000

Département/Année	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	Total général
Ardennes					4	1		2			1		1			1	4						1			15
Aube							1	1	1	3	5	1						4	5	2	2	6	9	10	8	58
Bas-Rhin	3	1	1	1	1	2	2	8	1	1	10	4	5	1		5	1	4	10	5	1	10	7	5	4	93
Haut-Rhin				2	1	5	2	4	5	4		3	5	4	1	17	4	3	22	25	4	11	7	18	21	168
Haute-Marne	1	1					1				11	10				4	7	7	8	9	8	26	12	16	20	160
Marne							1	2	1	1	2							6	8	2	2	3	2	2	2	34
Meurthe et Moselle	1	3			1	3		5	5	2	1			2		4		8	3				3	4	4	49
Meuse											1		2					1	1			3		1		9
Moselle					1			3	2			2	2				1		2	1		2	1			17
Vosges				1	1				1	1		1		1				1	1	4	4		3	3	3	25
Total général	5	5	1	4	9	11	7	25	16	23	30	11	15	8	5	33	14	39	61	47	39	47	49	63	62	628

Annexe 5 : Détail des signalements de datura stramoine par année et par département depuis les années 2000

Département/Année	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	Total général
Ardennes	2						5			1	1	1	4		1	1		1	6	7	6	5	14	3	1	59
Aube	4				1		2	9	6	1	1	5	3	3	2	2	2	4	1	4	10	13	16	3	3	95
Bas-Rhin	2	5	4	5	2	4	2			5	5	3	3				2	3	15	21	38	42	48	4		213
Haut-Rhin		2	1		1	7	6		1	7	1	1	4		3	1	7	5	10	34	42	26	65	5		229
Haute-Marne							8	1	2	3	1	2	6	1			1	1		9	6	5	12	1	2	61
Marne							7	11		1	4	4	3			1	1		11	8	4	8	11	1		75
Meurthe et Moselle		1	1	1	2	1	2	1	3		2						1	1	11	11	30	11	31	2		112
Meuse			2							1	3							2	1	3	3	7	8			30
Moselle					1	4		1	1		1		1					5	13	13	34	24	29		1	128
Vosges							1		2	1		2					2	2	5	19	32	17	29	2		114
Total général	8	8	8	6	7	16	33	23	15	20	19	18	24	4	6	5	16	24	73	129	205	158	263	21	7	1116